

Faire de Sète un port sans OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 11/01/2010, modifié le 27/02/2025

Le collectif anti-OGM de Sète (Hérault, 34) vient de lancer une pétition afin que « que les aides régionales soient affectées au port de Sète sous condition d'une interdiction formelle des importations de toutes denrées issues des cultures transgéniques, que la Région appuie la mise en place et le développement d'une filière locale de production de protéines végétales afin d'assurer l'autonomie alimentaire des élevages, que la Région mette sur pied un label « issus d'animaux nourris sans OGM » même si la future réglementation sur l'étiquetage des produits issus de l'élevage ne le rend pas obligatoire, et que la Région s'implique fermement au sein du réseau des régions européennes « libres d'OGM » comme le font déjà la Bretagne, le Poitou-Charentes, Rhône-Alpes et bien d'autres sans perdre de vue l'objectif d'une Europe sans OGM ».

Le collectif rappelle que depuis 2002, ce sont plus de 300 000 tonnes de tourteaux de soja GM qui sont débarquées à Sète annuellement. Ces tourteaux sont stockés dans des hangars de la SOGEMA puis distribués aux industriels de l'alimentation animale implantés dans un rayon de plusieurs centaines de kilomètres. Si les sacs d'aliment destinés aux éleveurs portent la mention « contient des OGM » dès lors que ceux-ci représentent plus de 0,9% d'un composant, en revanche, une fois l'animal, le lait ou les œufs vendus, plus aucune mention ne précise la nature de l'alimentation de l'animal. Le collectif rappelle qu'une très grande majorité des Français refusent les OGM mais ne peuvent s'y opposer, faute d'une information claire et transparente. Enfin, il précise que « la région Languedoc-Roussillon, propriétaire et gestionnaire du port de Sète s'apprête à investir 200 millions d'euros pour appuyer son développement durable. Pour répondre aux exigences de durabilité, la question de son développement ne saurait être dissociée de la question des OGM ».

Cette pétition (à remettre au collectif avant le 3 février 2010) sera adressée aux candidats pour les élections régionales 2010 de la Région Languedoc-Roussillon.

Adresse de cet article : <https://infogm.org/faire-de-sete-un-port-sans-ogm/>